Le monde de la justice, institutionnels et

Forte affluence au ftour-débat organisé lun-di par L'Economiste sur le thème de la réforme du code pénal sous l'angle des libertés individuelles et avec pour invité Mustapha Ramid, ministre de la Justice et des Libertés. Le rendez-vous a tout particulièrement interessé les représentants du monde de la justice ou encore des associatifs

(Voir aussi pages 2 & 4)



De gauche à droite: Mohamed Benabid, rédacteur en chef de L'Economiste, Mustapha Ramid, ministre de la Justice et des Libertés, Amina Afroukhi, juge de grade exceptionnel attachée à l'administration centrale du ministère de la Justice et des Libertés, et Maître Mohamed Taieb Omar



Miriem Bensalah Chaqroun, présidente de la CGEM, en compagnie de Ahmed Amine Touhami Ouazzani, président du Conseil national de l'Ordre des notaires



De gauche à droite: Ahmed Assid, philosophe, écrivain et chercheur amazigh, Jilali Hassoune, consultant, Maître Brahim Rachdi, Salah El Ouadi, activiste et intellectuel, et Maître Youssef Chehbi



Nadia Salah, directrice des rédactions Eco-Médias, et Abdelmounaïm Dilami (PDG Eco-Médias), en pleine discussion avec le ministre



Driss El-Yazami, président du Conseil national des droits de l'homme enlaçant Maître Abderrahim Jamaï



Mohammed Abdenabaoui, directeur des affaires pénales et des grâces au ministère de la Justice

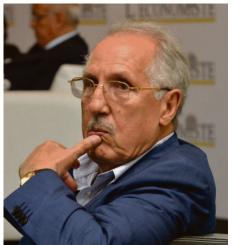
société civile au Ftour-débat de L'Economiste



Abdellatif Mersali, procureur du Roi, et Abdelwahed Seffouri,



Mohammed Allam, président du tribunal de Benslimane, et Lahcen Belgassem, magistrat



Mohamed Chahbi, ancien bâtonnier au barreau de Casablanca



Samir Essifer, DAF du Groupe Eco-Médias, et Khalid El Horri, rédacteur en Mohammed Hissi, bâtonnier au barreau chef d'Assabah, en compagnie du ministre



de Casablanca



Najim Bensami, président du tribunal correctionnel d'Aïn Sebaâ, et Hassan Matar, procureur général du Roi à



Abdellatif Bouachrine, bâtonnier et secrétaire général des avocats arabes



Abdelhak Elaissi, procureur général auprès du tribunal de commerce de Casablanca



Mohammed Majdi, avocat et président de l'antenne locale de l'OMDH



Neila Tazi, DG de A3, et Noureddine Ayouch, PDG de Shem's



Mohammed Fejar, bâtonnier



L'importance du sujet débattu lors du ftour a captivé et suscité de nombreuses questions